

République Française
**Commune de
GRESSWILLER**



EXTRAIT DE DELIBERATION

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	19
Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de Conseillers présents ou représentés	15

du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 27 octobre 2025
Sous la Présidence de :
M. Pierre THIELEN, Maire

Membres présents. :

M. le Maire : Pierre THIELEN

Mmes et MM. les Adjoints : Jean-Sébastien SCHELL - Sandrine HIMBERT - Véronique EPP - Dominique ERNENWEIN

Mmes et MM. les Conseillers Municipaux : Michel REMINIAC - Gérard MUTSCHLER - Fabienne BOURY - Martine OBSER - Laurent LAMORY - Corinne CHAMPALLE - Arnaud CHAVANNE

Membre excusé : Martin KLOTZ donne procuration à Dominique ERNENWEIN
Fabienne MUCKLI donne procuration à Martine OBSER

Membre absente : Marie-Louise CHAVENTRE

Secrétaire de séance : Véronique EPP

Point 7 : Subvention aux associations : Capoeira Nao Posso Parar
N°253/2025

Le Conseil Municipal,

VU sa délibération du 1^{er} avril 2025 n°220/2025 portant « Gestion2025 » approuvant le Budget Primitif de la Commune de l'Exercice 2025 et notamment les crédits inscrits au compte 65748 « Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé » d'un montant initial de 48.000,00 € ;

VU les différentes demandes d'aides et de subventions spécifiques de l'association Capoeira Nao Posso Parar pour l'exercice 2025 ;

Considérant que les élus membres d'associations ne prennent pas part au vote de subvention pour l'association dont ils sont membres ;

SUR proposition de Monsieur le Maire,

Accusé de réception en préfecture
067-216701680-20251028-DCM2532025-DE
Date de télétransmission : 28/10/2025
Date de réception préfecture : 28/10/2025

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,
ET VOTE A L'UNANIMITÉ**

D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de 500,00 € à l'association Capoeira Nao Posso Parar pour l'exercice 2025 imputée au compte 65748 « Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé ».

**Pour extrait conforme
Le 27 octobre 2025**

Le Secrétaire de séance



Véronique EPP



Accusé de réception en préfecture
067-216701680-20251028-DCM2532025-DE
Date de télétransmission : 28/10/2025
Date de réception préfecture : 28/10/2025